

Alors que la Guadeloupe et sa représentation patronale « CPME » ont traversé une période difficile, pendant la crise sanitaire et économique liée à la COVID-19, un groupe de chefs d'entreprises s'est regroupé pour tenter de relancer la CPME Guadeloupe afin de participer à l'accompagnement des entreprises guadeloupéennes.

Jusqu'à présent, j'étais simplement chef d'entreprise dans le milieu du tourisme nautique avec un centre de plongée et 18 salariés en haute saison durant années non COVID. C'est une structure qui existe depuis bientôt 40 ans et qui a marqué le milieu de la plongée. J'en suis le propriétaire depuis le 1^{er} janvier 2018. Au préalable, après une carrière de presque 25 ans dans l'Armée de l'Air et beaucoup déplacements notamment en Afrique, j'ai fait le choix de la reconversion professionnelle et m'orienter vers une nouvelle vie de passion, la plongée sous-marine et l'entrepreneuriat.

Depuis le 18 janvier dernier, c'est donc une vingtaine de chefs d'entreprise, qui m'a fait confiance, pour présider cette nouvelle association et œuvrer pour l'accompagnement des entreprises guadeloupéennes. Pour nous développer, nous avons fait nôtre un slogan proposé par Dominique VIENNE qui nous fait profiter de son expérience depuis le début de cette renaissance : « 1 2 3 j'ADR ». Un adhérent à la CPME Guadeloupe en convainc deux autres d'adhérer pour bénéficier de nos 3 missions fondamentales qui sont l'Accompagnement, la Défense et la Représentation des entreprises guadeloupéennes.

Nous avons fait le choix de la proximité avec le tissu économique local. Ma première rencontre avec des entrepreneurs s'est déroulée à Marie Galante, une des îles de l'archipel de Guadeloupe qui comprend Grande Terre et Basse Terre, séparées par la Rivière Salée, Terre de Haut et Terre de Bas qui forment Les Saintes, et la Désirade. On trouve aussi un ensemble d'îlets inhabités.

Nous poursuivons notre choix de la proximité en limitant ~~pour~~ notre communication dans les médias au profit du travail de développement de l'action de proximité avec la mise en place de partenariats notamment avec l'AG2R avec une déclinaison locale de l'accord national, ou avec l'association « 60 000 rebonds » qui propose d'accompagner les chefs d'entreprises après l'arrêt d'un premier projet et la relance de leur vie professionnelle. Et bien évidemment, les rencontres avec le tissu économique local vont se poursuivre sur chaque île de l'archipel. Chacun de ces territoires a ses réussites, ses difficultés et ses attentes. A nous de les prendre en compte et de les accompagner pour les décliner ou les surmonter.

Pour une jeune association patronale comme la nôtre, la difficulté principale réside dans la ressource humaine afin de faire face à toutes les demandes de désignation de mandataires tout en mettant en place la personne compétente et assidue à son mandat. C'est un challenge important que l'ensemble des adhérents se prépare à relever. L'embauche dans les jours à venir d'une personne en charge du secrétariat et du développement de l'adhésion nous permettra rapidement de répondre aux demandes de représentation dans leur ensemble.

Être chef d'entreprise est un défi du quotidien tout en préparant l'avenir. Prendre la présidence de la CPME Guadeloupe est un honneur que me font mes pairs. J'espère parvenir à répondre à leurs attentes.



Jean-Christophe BELIVIER